

PREFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES  
SERVICE ENVIRONNEMENT ET RISQUES  
POLE EAU



**OPERATIONS SOUMISES A DECLARATION  
EN APPLICATION DES ARTICLES L. 214-1 A L. 214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

**Rubrique 3.1.5.0** : installations, ouvrages, travaux ou activités, dans le lit mineur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens.

**DOSSIER DE DEMANDE**

**Préambule :**

Ce dossier est à présenter en **trois exemplaires**, plans compris. Il résulte des dispositions applicables aux opérations soumises à déclaration tel que le prévoient les articles R. 214-32 à R. 216-14 du code de l'environnement.

L'administration se réserve le droit de requalifier votre demande, en fonction de la nature des installations, ouvrages, travaux et activités, sur d'autres rubriques.

**Composition du dossier :**

1. Le présent formulaire de déclaration dûment complété,
2. Un plan situant l'ouvrage sur une carte IGN au 1/25 000<sup>ème</sup>,
3. Un extrait de plan cadastral situant les travaux,
4. Selon l'importance des travaux, le dossier pourra être complété par un plan de masse et/ou des profils.

**Transmission du dossier :**

☞ ce dossier doit être adressé à :

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**  
**Service Environnement-Risques**  
**Pôle Eau**  
**Avenue Demontzey**  
**BP 211**  
**04002 DIGNE-LES-BAINS**

Tél : 04.92.30.20.92 – Fax : 04.92.30.55.04



# DOSSIER DE DECLARATION PRELIMINAIRE A REMPLIR PAR LE DECLARANT

EN FONCTION DE L'INCIDENCE DE L'OPERATION,  
DES COMPLEMENTS SERONT DEMANDES

## I – DEMANDEUR

Organisme/Nom/Prénom :

N°SIRET ou date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

Mail :

## II – LOCALISATION

- Désignation du cours d'eau :
- Commune du projet :
- Lieu-dit :
- Situation cadastrale des terrains :

Section	N°	Nom du propriétaire

## III – DESCRIPTIF DES TRAVAUX IMPACTANT L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

#### **IV – NATURE DES TRAVAUX A REALISER (cocher la ou les cases correspondante(s) aux travaux)**

- Installations, ouvrages, remblais et épis dans le lit mineur d'un cours d'eau entraînant une différence de niveau d'eau entre l'amont et l'aval de l'ouvrage ou de l'installation :   
Préciser différence de niveau : ..... m
- Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau :  sur une longueur de : ..... mètres
- Couverture de cours d'eau :  - Busage  - Pont  sur une longueur de .....mètres
- Consolidation ou protection des berges, par des techniques autres que végétales :   
sur une longueur de : .....mètres
- Installations, ouvrages, travaux ou activités, dans le lit mineur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens :  sur une superficie de : ..... m<sup>2</sup>
- Entretien de cours d'eau ou de canaux avec extraction des sédiments   
volume à extraire au cours d'une année : ..... m<sup>3</sup>  
destination des matériaux : .....
- Travaux de création de digues  sur une longueur de :..... mètres
- Travaux de consolidation de digues  sur une longueur de : ..... mètres
- Autre (à préciser) :

#### **Dimensions :**

#### **V – TRAVAUX**

##### **1 - Entrepreneur chargé des travaux**

Nom :

Adresse :

Téléphone :

##### **2 – Conditions de réalisation des travaux**

<b>En eau</b>	- engin travaillant depuis les berges - engin dans le lit du cours d'eau - autres (à préciser)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
---------------	--	--

<b>Hors d'eau</b>	- par mise en place de batardeau et pompage - par mise en place de batardeau et buses ou tuyaux - autres (à préciser)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
-------------------	---	--

### 3 – Impact des travaux sur l'environnement

<b>Sur les berges</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- élimination des arbres et arbustes</li><li>- terrassement</li><li>- remblais</li><li>- enrochements</li><li>- autres (à préciser)</li></ul>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
-----------------------	---	--

**Commentaires :**

<b>Sur le lit</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- curage</li><li>- fouille</li><li>- reprofilage</li><li>- seuil</li><li>- autres (à préciser)</li></ul>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
-------------------	--	--

**Commentaires :**

<b>Sur l'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- emploi du ciment</li><li>- coffrage en lit mineur</li><li>- autres (à préciser)</li></ul>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
------------------	---	--

**Commentaires :**

### 4 – Protection du milieu aquatique

**4.1 – Mesures envisagées pour éviter une pollution des eaux :**  
(laitances de ciment, mise en suspension des fines, stockage des engins)

**4.2 – Mesures envisagées pour assurer la libre circulation des poissons (\*) :**  
(pendant et après les travaux)

4.3 – Remise en état du site et du milieu naturel aquatique : (plantations, pose de blocs, enherbement....)

## 5 – Programmation des travaux

Date programmée du début d'exécution :	Durée :
--	---------

## VI – RECAPITULATIF DE LA PROCEDURE DE DEMANDE

(Article R. 214-33 du Code de l'Environnement)

◆ Dans les **quinze jours suivant la réception de cette déclaration** :

- **lorsque la déclaration est incomplète**, le déclarant recevra un courrier accusant réception de sa demande et visant les pièces ou informations manquantes ;
- **lorsque la déclaration est complète**, le déclarant se verra délivrer **un récépissé de déclaration** qui indique soit la date à laquelle, en l'absence d'opposition, l'opération projetée pourra être entreprise, soit l'absence d'opposition qui permet d'entreprendre cette opération sans délai. Le récépissé est assorti, le cas échéant, d'une copie des prescriptions générales applicables.

◆ Des prescriptions complémentaires pourront être imposées au demandeur, soit au démarrage des travaux, soit en cours d'exécution en fonction des conditions climatiques et/ou des conditions d'exécution, suite à un contrôle inopiné éventuel afin de satisfaire au Code de l'Environnement.

## VII – ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

**Le pétitionnaire s'engage à implanter, réaliser et exploiter les installations, ouvrages, travaux ou activités, conformément au dossier de déclaration et, le cas échéant, aux prescriptions particulières.**

**Je déclare avoir pris connaissance des éléments ci-dessus (VI et VII du présent document).**

Fait à

Le

Signature du pétitionnaire